

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 FEVRIER 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36
Nb. de représentés : 8
Nb. d'absents : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept février à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 31/1463 :

Acquisition et revente de véhicules communaux
- Autorisation de signature des lots 11 à 16

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur Willy TAN), MALET Viviane (par Monsieur Stéphane DIJOUX), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur Jean Paul BRET), HOARAU Berthe Denise (par Madame Anne Marie PAPY), BELLON Stéphane (par Monsieur Olivier NARIA), ARAYE Hélène (par Madame Marie Claire GUIEN), RIVIERE Christelle (par Madame Marie Claude PALIOD).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VON-PINE Bernard, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 01 mars 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 21 février 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-213740164-20240227-31-1463-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception en préfecture : 29/02/2024

Affaire n°31/1463 : Acquisition et revente de véhicules communaux - Autorisation de signature des lots 11 à 16.

Chargé de Projets Structurants et Relation DCP - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition de véhicules en vue de renouveler le parc automobile de la Ville de Saint-Pierre, et le cas échéant, la reprise d'anciens véhicules communaux.

La collectivité a envoyé une demande en vue d'une consultation pour achat de véhicules à la centrale d'achats CADI.

Cette dernière, concernant la collectivité, est composée de CINQ (5) LOTS.

Les spécifications, la consistance et les quantités sont fixées comme suit :

LOTS N°	DESIGNATION	NOMBRE TOTAL DE VEHICULES TOTAL D'ACHATS	NOMBRE DE VEHICULES A REPENDRE
2	Véhicule citadine 5 places	2	0
11	Véhicule de moins de 3,5 Tonnes de 9 places équipé police municipale.	1	1
12	Véhicule de moins de 3,5 Tonnes fourgonnette utilitaire thermique.	7	5
13	Véhicule de moins de 3,5 Tonnes fourgonnette utilitaire électrique.	3	2
16	Camion plateau de moins 3.5 tonnes double cabine	1	1

Suite à la consultation lancée par la centrale d'achat CADI, il en résulte que ce sont les offres de la Société Automobiles Réunion qui ont été retenues sur la base des éléments suivants :

LOT N°	Désignation des prestations	Attributaires des marchés	Montant total pour l'acquisition des véhicules /reprise déduite (en TTC)	Montant pour la reprise des véhicules anciens (en TTC)
2	Véhicule citadine 5 places	Lot infructueux		
11	Véhicule de moins de 3,5 tonnes de 9 place équipe police municipale	AUTOMOBILES REUNION SN	47 697.00 €	1 700,00 €
12	Véhicule de moins de 3,5 tonnes fourgonnette utilitaire thermique	AUTOMOBILES REUNION SN	132 119,00 €	6 201,00 €
13	Véhicule de moins de 3,5 Tonnes fourgonnette utilitaire électrique	AUTOMOBILES REUNION SN	96 570,00 €	1 500.00 €
16	Camion plateau de moins 3.5 tonnes double cabine	AUTOMOBILES REUNION SN	34 860.00 €	700.00 €
	TOTAL		311 246.00 €	10 101.00 €

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire 020 2 828 44

Boîte de réception en préfecture
974-219740164-20240227-31-1463-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- DE L'AUTORISER, lui, l'élue déléguée, ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER les marchés précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation).

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

